



*Association d'aide à l'insertion sociale et professionnelle
Ecole de conduite associative -agrément I1708400010*

Relais pour le Travail,
les Savoirs et l'Accompagnement
4 Rue Louis Valayer
84000 Avignon



Procédure d'évaluation

L'évaluation de départ se fait sur ordinateur avec le logiciel « EASY EVALUATION » des Codes Rousseau. Celle-ci dure environ 60min.

L'élève est d'abord interrogé sur son acuité visuelle, ensuite sur son expérience de la conduite :

A-t-il déjà conduit ? si oui, combien de temps, où et avec qui, sur quel type de véhicule ?

Les compétences psychomotrices évaluées ensuite sont :

1. Attention partagée
2. Concentration
3. Balayage visuel
4. La prévention des risques
5. L'adaptation
6. L'inhibition
7. Le temps de réaction
8. L'obéissance aux règles
9. L'estimation des risques
10. La mémoire visuelle à court terme
11. La coordination motrice
12. La largeur du champ visuel

La procédure d'évaluation est remise sur simple demande en plus d'être affichée dans le local.